

Rapporteur : M. LEVEQUE Louis

M. LEVEQUE Louis, rapporteur : Avis favorable de la commission sur ce rapport, j'aurais souhaité à cette occasion présenter l'actualité de la politique de la Ville. Compte tenu de l'heure tardive je m'abstiendrai et pour permettre à Nicole Gay de pouvoir intervenir, je m'en tiendrai à l'avis favorable de la commission.

Mme GAY Nicole, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, à l'heure où nous abordons les programmations liées à la politique de la Ville, nous tenons à manifester notre soutien aux efforts de cette Ville de Lyon pour nos quartiers populaires. Nous apprécions et soutenons le travail accompli par Louis Lévêque, Adjoint à la politique de la Ville qui, avec les acteurs locaux, professionnels et associatifs, agissent au quotidien pour mieux vivre ensemble, pour changer la vie, mais nous déplorons le manque de moyens évident pour répondre à la hauteur des besoins et enjeux de ces quartiers et de leurs habitants.

L'Observatoire national des zones urbaines sensibles, la Maison de l'Emploi et de la Formation de la Ville de Lyon, l'étude de précarité de l'INSEE 2010, les conclusions de la concertation autour de la géographie prioritaire à l'échelle de la Ville conduite en 2010 par Louis Lévêque et Gérard Claisse, comme les observations issues des acteurs institutionnels et associatifs, montrent la persistance des écarts de situation de vie des habitants de nos quartiers populaires inscrits dans cette géographie prioritaire de la politique de la Ville et celle des autres quartiers.

L'impact des crises sociale, économique et environnementale auxquelles nous sommes confrontés a des conséquences alarmantes sur la situation sociale de nos concitoyens, et particulièrement pour les plus modestes habitant nos quartiers populaires les plus fragilisés. Le fort engagement de la Ville de Lyon et du Grand Lyon, dans une stratégie de changement et d'aménagement au service des populations et des territoires les plus vulnérables, ont permis des résultats significatifs, notamment à la Duchère, bientôt à Mermoz, quartiers qui se transforment en attirant de nouveaux habitants et des activités économiques, au même titre que le Confluent ou la Part-Dieu.

De nombreuses actions au bénéfice de nos concitoyens rencontrant les difficultés sociales les plus grandes, y compris à la Duchère et à Mermoz, sont conditionnées par les seuls crédits spécifiques de la politique de la Ville mobilisés dans le cadre du CUCS. D'autres quartiers identifiés comme prioritaires pour la Ville, dans le cadre de la politique de la Ville, ne voient pas de réelle mobilisation de moyens de droit commun et de fait, n'ont pas permis la réalisation d'actions pérennes répondant aux besoins de ces quartiers. C'est cela et non le fait d'être en

quartier CUCS qui paraît dégradant, c'est le fait de ne pas avoir de moyens qui génèrent un sentiment d'abandon et de relégation pour les acteurs locaux et les habitants, entraînant les territoires les plus vulnérables dans une spirale d'exclusion.

La politique de la Ville n'a jamais pu devenir une véritable politique d'envergure pour impulser le développement des territoires. Elle n'est que très insuffisamment articulée aux politiques d'aménagement global de territoire, et les politiques de droit commun n'ont que trop peu suivi. Le désengagement massif de l'Etat orchestré depuis plusieurs années est une véritable politique de l'abandon ! Il se traduit, en 2011, par une baisse de crédits de 16 % pour la Ville de Lyon et une diminution des moyens de droit commun, notamment les crédits pour les contrats aidés, suppression des postes de police de proximité, etc...

Nous n'ignorons pas les contraintes budgétaires qui pèsent sur nos collectivités par le « défaussement » de l'Etat pour répondre aux besoins de solidarité et de développement social et urbain des territoires les plus fragiles. La demande de plus de services publics remonte de nos concitoyens. Nous agissons fortement en termes d'aménagement urbain et de logement social, c'est une bosse chose. En revanche, promouvoir l'égalité de traitement et d'accès aux services publics, l'égalité femmes-hommes, la lutte contre les discriminations, l'accès à la culture, l'éducation, l'emploi et l'accompagnement des jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle, la santé, ne doivent pas rester de simples affichages.

Faire la ville est bien un projet politique solidaire et responsable qui prend en considération tous les aspects de la vie quotidienne des habitants : l'urbain comme l'humain, les humains dont les plus vulnérables doivent être une priorité. Les enjeux sont certes urbains et économiques, ils sont aussi humains et démocratiques. N'attendons pas d'autres explosions telles que celles que nous avons connues autour de la place Bellecour en octobre dernier, à la marge des mouvements sociaux contre la réforme gouvernementale des retraites. Nous ne sommes pas à l'abri d'explosions plus violentes encore...

Il y a dans nos quartiers populaires des trésors cachés, des volontés farouches de s'en sortir, des solidarités de « galère » dont nous avons certainement beaucoup à apprendre, des énergies citoyennes extraordinaires, une vie culturelle et associative aux mille reflets de la diversité des habitants de ces quartiers qui font la richesse de notre Ville.

Monsieur le Maire, nous vous savons soucieux de cela pour notre Ville, continuons nos efforts dans ce sens pour réintroduire le droit commun dans nos quartiers qui en ont le plus besoin, en adaptant nos interventions publiques au plus près des réalités et besoins territoriaux dans leur diversité. Globalement, le défi -notre défi- est bien de garder une attention particulière aux habitants les plus modestes. Cela appelle des réponses et des actions concrètes au quotidien dans une visée plus

prospective, concertée et partagée pour un mieux vivre pour tous dans un environnement sain et préservé.

Le combat de nos quartiers populaires pour une ville humaine, équilibrée et responsable ne doit pas être uniquement celui des habitants de ces quartiers ou des associations locales qui les soutiennent, ni uniquement celui de l'Adjoint et des élus d'arrondissement en charge de cette politique de la ville : il doit être le combat de tous les élus que nous sommes au sein de la Majorité à vos côtés, Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(M. Lévêque, Mmes Psaltopoulos, Condemine, Balas, M. Rudigoz, Mmes Faurie Gauthier et Vallaud Belkacem ne prennent pas part au vote en application de l'article L 2132-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.)

(Adopté.)